

COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION - 22 MAI 2013

1 – Adoption du compte rendu du CA du 28 novembre 2012

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2 – Affaires générales

Rapport d'activité 2012

Monsieur Ramon présente le rapport d'activité de l'année 2012. A l'image de celui de 2011, il est très détaillé et apporte la preuve du dynamisme de l'EPCC. La qualité du travail est soulignée par l'Adjoint au Maire chargé des affaires culturelles.

Après avoir échangé sur les actions artistiques et commerciales conduites au sein de l'EPCC « Metz en Scènes » et des moyens pour y parvenir, il est proposé aux membres du conseil d'administration d'adopter ce rapport d'activité.

Nombre de votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Présentation de la programmation de la 25^{ème} saison de l'Arsenal

Madame PARADON présente les grands moments de la programmation 2013 /2014 qui suscitent un vif intérêt. Des membres du conseil d'administration s'interrogent sur les publics : le mélange des publics est-il réel ? Le public des musiques du monde, par exemple, fréquente-t-il d'autres types de spectacles ? A cela Madame PARADON répond qu'il y a des circulations intéressantes entre le jazz, les musiques du monde et le baroque. Le public du « symphonique » reste, quant à lui, plus classique. Il est néanmoins constaté depuis janvier 2014 un changement des habitudes d'abonnements. Le public préfère en effet « picorer » dans la programmation plutôt que de prendre des abonnements thématiques.

Compte tenu de l'évolution des pratiques des publics, la question de l'adaptation de la communication est posée.

Monsieur FAIVRE D'ARCIER demande s'il est possible de préjuger de la jauge des publics. A cela, Monsieur RAMON précise que les prévisions réalisées par la déléguée artistique sont très souvent vérifiées. Néanmoins, il se produit depuis le début d'année 2013, des écarts difficilement explicables entre les jauges prévisionnelles et les jauges réalisées sur des spectacles qui, habituellement, font le plein.

Pour permettre le remplissage des salles, certains établissements culturels développent de plus en plus les ventes « last minute » qui amènent un autre public. L'Arsenal réfléchit à la possibilité de développer ce type de ventes.

Présentation du projet du pôle des musiques actuelles (BAM et Trinitaires)

Monsieur Laurent VERGNEAU, responsable du pôle, présente le projet artistique du pôle des musiques actuelles. Un document est remis à l'appui de cette présentation. Il est joint au présent compte rendu.

Monsieur RAMON précise que la répartition en deux sites d'un établissement consacré aux musiques actuelles est rare en France.

Monsieur VERGNEAU précise qu'un dossier de labellisation pour le pôle va être déposé à la DRAC, espérant que le dossier aboutira dès 2014 compte tenu du fait que les Trinitaires ont déjà toutes les caractéristiques d'une SMAC.

Monsieur Bernard FAIVRE D'ARCIER souligne l'excellence du travail réalisé et la qualité de mise en perspectives. Le document est jugé très complet et très précis. Un courrier officiel signé du président de l'EPCC sera transmis à l'appui du dossier.

Madame GANSOINAT RAVAINÉ demande – si dans le cadre du projet de réforme des rythmes scolaires – des projets sont prévus par le pôle. Monsieur Laurent VERGNEAU précise qu'il y aura un partenariat étroit avec le monde éducatif.

Monsieur FAIVRE D'ARCIER s'interroge sur la multiplication des salles de musiques actuelles en Lorraine. Ce phénomène est inédit en France. Monsieur FONTE précise que ces salles ne couvrent pas les mêmes bassins de population. La création de salles de musique est un signe de vitalité.

Monsieur SCUDERI mentionne l'importance de créer une dynamique locale, notamment grâce aux studios, dans un objectif de professionnalisation.

Monsieur MOINEAUX souligne la nécessité de toucher de nouveaux publics, de favoriser l'émergence artistique dans le cadre d'une approche régionale.

Proposition de nomination de Monsieur JARI en qualité d'Agent comptable par Intérim

Madame Sandrine SAINT EVE, Agent comptable de Metz en Scènes, est en arrêt maladie depuis le 25 mars 2013. Son état de santé laisse à supposer qu'elle ne sera pas de retour dans l'établissement avant plusieurs mois.

La mise en place d'un intérim est obligatoire dès lors que l'agent comptable est susceptible d'être absent pendant plus de deux mois. Il est proposé que Monsieur Hamid JARI, travaillant jusqu'à présent au sein du service financier sous la responsabilité de Madame SAINT EVE, occupe cette fonction d'Agent comptable par intérim. Cet intérim entraînera le versement d'une indemnité de 500 € bruts.

Il est demandé l'avis du conseil d'administration sur cette proposition.

Nombre de votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Point sur les travaux Arsenal

Monsieur RAMON, assisté de Monsieur ANDRE, directeur technique, présente les nouveaux aménagements de l'Arsenal dont les travaux démarreront début juillet. En principe, les nouveaux espaces devront être livrés avant les journées du patrimoine qui auront lieu les 13 et 14 septembre. Les travaux de la terrasse de l'Arsenal démarreront début juillet pour se terminer fin septembre.

3 – Affaires administratives et financières

Approbation du compte administratif, du compte financier 2012 et affectation du résultat

Suite à la présentation des compte administratif et compte financier 2012, il est proposé leur approbation ainsi que l'affectation du résultat de 1 989,44 € au compte de report à nouveau.

Nombre de votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

4 – Divers

Néant

Pièces jointes :

- Projet artistique du pôle de musiques actuelles